



Mode d'emploi

Rouleau compacteur

VarioPack

- FR -



La sécurité : nous nous y engageons !

Réf. 175 1149

FR-5/11.2020

LEMKEN GmbH & Co. KG

Weseler Straße 5, D-46519 Alpen / Postfach 11 60, D-46515 Alpen

Téléphone : +49 (0 28 02) 81-0, Télécopie : +49 (0 28 02) 81-220

Courriel : lemken@lemken.com, Internet : <http://www.lemken.com>

Cher Client,

Nous aimerions vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée en achetant cette machine.

Cette machine vous apportera réellement des avantages si elle est utilisée et pilotée de manière correcte.

Lorsqu'il vous a remis la machine, le vendeur vous a fourni des indications concernant sa manipulation, son réglage et son entretien. Cette courte introduction demande néanmoins d'étudier scrupuleusement le mode d'emploi.

Lisez donc soigneusement ce mode d'emploi avant la première mise en service de la machine. Veuillez également considérer les indications de sécurité spécifiées dans ce manuel.

Nous vous demandons de bien vouloir comprendre que des travaux de modification qui ne sont ni mentionnés ni permis dans ce mode d'emploi, ne peuvent être effectués qu'avec le consentement écrit du fabricant.

Commande de pièces détachées

Nous vous prions de bien vouloir indiquer également la désignation du type et le numéro de série de la machine lors de la commande de pièces de rechange. Vous trouverez ces indications sur la plaque signalétique.

Veuillez compléter les lignes suivantes afin d'avoir ces informations toujours à portée de main.

Type de machine :
N° :

Veillez à n'utiliser que des pièces de rechange d'origine LEMKEN. Des copies nuisent au bon fonctionnement de la machine, présentent une durée de vie plus faible et sont quasi systématiquement à l'origine d'un accroissement des frais d'entretien.

Nous vous demandons de bien vouloir comprendre que LEMKEN ne peut assurer la garantie pour les mauvais fonctionnements et les dégâts qui résulteraient de l'utilisation de pièces imitées !

UTILISATION CONFORME



- Avant de mettre en service votre machine LEMKEN, familiarisez-vous avec elle et apprenez à la manipuler. C'est à quoi sert ce mode d'emploi avec ses règles de sécurité !
- Le Variopack de LEMKEN a été exclusivement conçu pour l'utilisation usuelle des machines pour les travaux agricoles (utilisation conforme à sa définition). Toute utilisation qui s'en écarterait serait considérée comme non conforme à la définition !
- Fait également partie de l'utilisation conforme à la définition, le respect des conditions de service, d'entretien et de maintenance prescrites par le constructeur !
- Le Variopack de LEMKEN ne doit être utilisé, entretenu et réparé que par des personnes qualifiées et prévenues des dangers !
- Les prescriptions de prévention contre les accidents qui en découlent ainsi que toutes les autres réglementations généralement connues concernant la sécurité, la médecine du travail et le droit à circuler sur la voie publique doivent être respectées !

Sommaire

UTILISATION CONFORME	2
SOMMAIRE	3
1 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ ET DE PREVENTION D'ACCIDENTS.....	5
2 PANNEAUX D'AVERTISSEMENT	8
2.1 Généralités	8
2.2 Signification des signaux de danger	8
3 BARRES D'ATTRAPE	9
3.1 Longueur du bras d'attrape	9
3.2 Hauteur du crochet de traction	9
3.3 Position de transport des bras d'attrape	9
3.4 Distance entre le rouleau compacteur et la charrue	10
4 TIMON POUR CHARRUES SEMI PORTEES	10
5 VARIOPACK AVEC DISPOSITIF DE TRACTION POUR CHARRUES ATTELÉES.....	11
6 TETE D'ATTELAGE TROIS POINTS	12
7 BANDES ANTIBOURRAGE	12
8 SUPPORT POUR ROULEAU COMPACTEUR À UN RANG	12
9 MACHINES SUIVEUSES	13
9.1 Généralités	13
9.2 Bras pivotant avec levier de serrage et ressort de traction.....	13
9.2.1 Passage de la position de travail à la position de transport.....	13
9.2.2 Passage de la position de transport à la position de travail.....	14
9.3 Bras pivotant avec levier de butée et câble de traction	15
9.3.1 Passage de la position de travail à la position de transport.....	15
9.3.2 Passage de la position de transport à la position de travail.....	15
10 ATTELAGE ET DÉTELAGE DES ANNEAUX DU ROULEAU	16
11 ATTELAGE FRONTAL POUSSÉ.....	17
11.1 Généralités	17
11.2 Travailler avec l'attelage frontal poussé.....	17
12 INSTRUCTIONS DE MONTAGE DU VARIOPACK	18
12.1 Montage des barres d'attrape.....	18
12.2 Montage de la tête d'attelage trois points	18

13	MAINTENANCE	18
13.1	<i>Plan de graissage.....</i>	19
13.2	<i>Contrôler la graisse fluide des paliers</i>	19
14	DIRECTIVES POUR LA CIRCULATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	21
14.1	<i>Dans l'obscurité ou par mauvais temps</i>	21
14.2	<i>De jour.....</i>	21
14.3	<i>Champ de vision en cas d'utilisation en montage frontal.....</i>	21
14.4	<i>Largeur de transport.....</i>	21
15	POIDS	22
16	BRUIT, SONS	22
17	REMARQUES	22
	EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG	23

1 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ ET DE PREVENTION D'ACCIDENTS



Règles générales de sécurité

- - Avant chaque mise en service de la machine et du tracteur, vérifier que leur fonctionnement et leur déplacement sur voie publique soient sûrs !
- - En plus des informations contenues dans ce mode d'emploi, respecter les prescriptions en vigueur de sécurité et de prévention des accidents !
- La machine ne doit être utilisée, entretenue et réparée que par des personnes qui sont familiarisées avec cela et connaissent bien les dangers !
- En transport sur route avec machine relevée, le levier de commande doit être bloqué pour éviter toute descente !
- -Les étiquettes d'avertissement et d'instructions donnent des conseils importants pour l'utilisation sans risque ; la sécurité de l'utilisateur en dépend !
- En empruntant la voie publique, respecter la réglementation routière !
- Avant le début du travail, se familiariser avec tous les dispositifs et éléments de commande et avec leurs fonctions. Durant le travail, il est trop tard !
- L'utilisateur doit porter des vêtements proches du corps. Éviter tout vêtement large ou pendant !
- Garder la machine propre pour éviter tout risque d'incendie !
- Avant de la démarrer et de la mettre en marche, contrôler les abords immédiats ! (Enfants !) Faire attention à une visibilité suffisante !
- Le transport de personnes sur la machine durant le travail ou le transport est absolument interdit !
- Atteler les machines conformément aux prescriptions et sur des dispositifs conformes aux normes !
- -Lors de l'attelage ou dételage des machines au tracteur, il convient de faire spécialement attention !
- - A l'attelage et au dételage, mettre chaque dispositif d'appui en place ! (Stabilité !)
- Mettre toujours les poids aux points de fixation prévus par les prescriptions !
- Respecter la charge à l'essieu max. permise, le poids total et les dimensions de transport !
- - Vérifier et monter les accessoires de transport tels que le système d'éclairage, les feux de signalisation et protections éventuelles !
- Les câbles de déverrouillage d'attelage rapide doivent être lâches et ne doivent pas se déclencher d'eux-mêmes en position basse !
- Ne jamais quitter le poste de conduite au cours du déplacement !
- -La tenue de route, la maîtrise de la direction et du freinage peuvent être influencées par la présence d'une machine portée ou tractée ou de masses. - Prêter donc attention à une capacité de direction et de freinage suffisante !
- En virage, tenir compte de tous les éléments en saillie et/ou du centre de gravité de la machine !
- Ne mettre une machine en marche que si tous les dispositifs de protection sont montés et en position de sécurité !

- Le stationnement dans la zone de travail est interdit !
- - Ne pas stationner dans la zone de retournement et de pivotement de la machine !
- Ne commander des dispositifs hydrauliques (par ex. châssis repliable) que si personne ne se trouve dans la zone de pivotement !
- - Des pièces actionnées par une force étrangère (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement !
- Avant de quitter le tracteur, poser la machine sur le sol, arrêter le moteur et retirer la clé de contact !
- Personne ne doit se tenir entre le tracteur et la machine sans mettre le frein de stationnement ou des cales sous les roues pour éviter tout mouvement inopiné !

Machines attelées

- - Avant d'atteler ou de dételer les machines au système d'attache trois points, mettre le dispositif de commande en position excluant tout abaissement ou tout relevage de la machine !
- En cas d'attelage à trois points, les catégories d'attelage du tracteur et de la machine doivent soit correspondre soit avoir été adaptées !
- - Il existe des risques de blessure par écrasement ou cisaillement au niveau des tiges d'attelage trois points !
- En cas d'utilisation de commandes extérieures pour l'attelage à trois points, ne pas passer entre le tracteur et la machine !
- - Lorsque la machine est en position de transport, il convient de veiller à un arrêt latéral suffisant des tiges d'attelage trois points du tracteur !
- Lors du transport sur route, machine relevée, le levier de commande doit être bloqué pour éviter toute descente !

Entretien

- Ne procéder à des travaux de réparation, de -maintenance-, de nettoyage et de dépannage que lorsque l'entraînement est désactivé et le moteur est à l'arrêt ! - Retirer la clé de contact !
- Vérifier régulièrement le serrage des vis et écrous et les resserrer éventuellement !
- Pour les travaux d'entretien sur machine relevée, par précaution mettre un appui sous la machine !
- Lors d'un échange des pièces d'usure, qui peuvent être coupantes, utiliser des outils adaptés et mettre des gants !
- Éliminer les huiles, les graisses et les filtres de façon appropriée !
- Avant toute intervention sur le circuit électrique, toujours couper le courant !
- Lors de travaux électriques de soudage sur le tracteur et sur les machines attelées, débrancher les câbles de l'alternateur et de la batterie !
- Les pièces de rechange doivent au moins correspondre aux exigences techniques fixées par le fabricant de la machine ! Cela est garanti par des pièces de rechange d'origine !

Règles de sécurité spécifiques

- Ne jamais poser le rouleau compacteur sur une surface inclinée ou en pente !
- Bloquer le rouleau compacteur contre tout déplacement !
- Dans les pentes très inclinées, ne jamais travailler avec le rouleau compacteur car il pourrait se détacher !

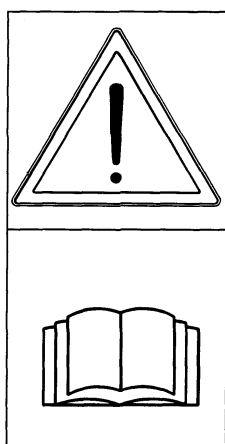
2 PANNEAUX D'AVERTISSEMENT

2.1 Généralités

Le Variopack de LEMKEN est équipé de tous les dispositifs garantissant un fonctionnement en toute sécurité. Lorsque, au regard de la sécurité fonctionnelle de la machine, les points dangereux n'ont pu être complètement sécurisés, des panneaux d'avertissement doivent signaler ces dangers résiduels. Tout signal de danger endommagé, perdu ou devenu illisible doit immédiatement être remplacé. Le numéro des signaux de danger sert de numéro de commande.

2.2 Signification des signaux de danger

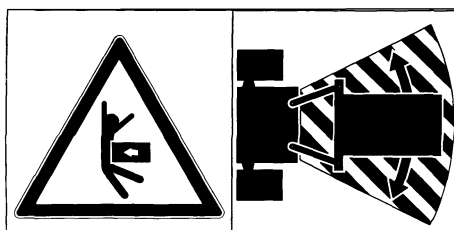
Familiarisez-vous avec la signification des signaux de danger. Vous trouverez ci-dessous des explications détaillées.



390 0555

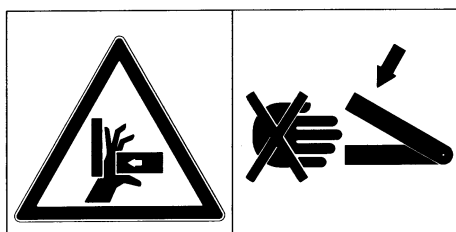
ATTENTION : Avant la mise en service, lire et respecter le mode d'emploi ainsi que les consignes de sécurité !

ATTENTION



390 0510

: Ne pas se trouver dans la zone de travail ou de mouvement de la machine !

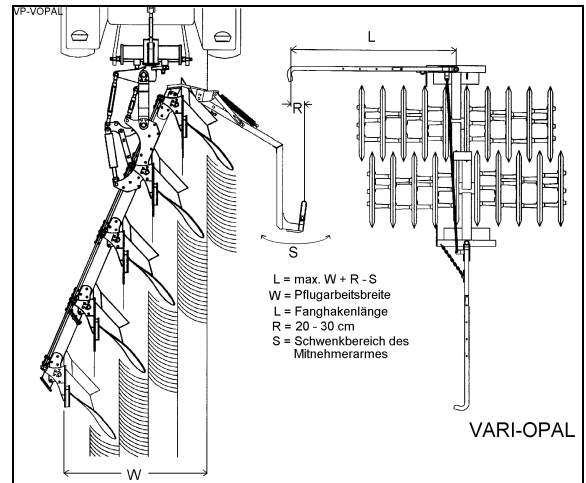
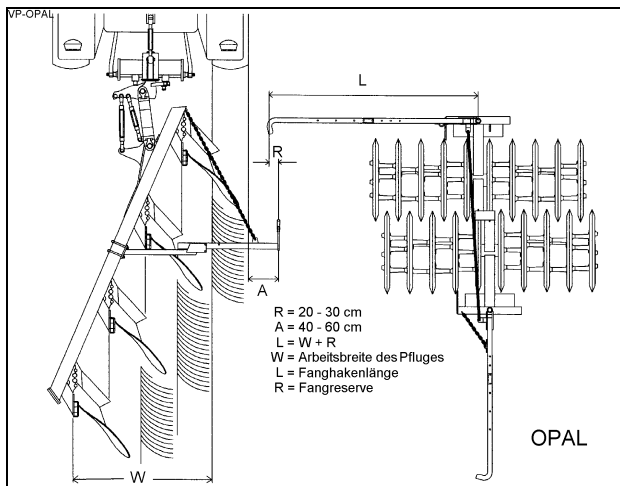


390 0506

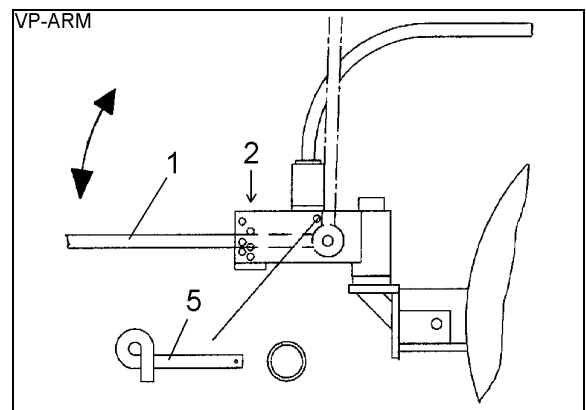
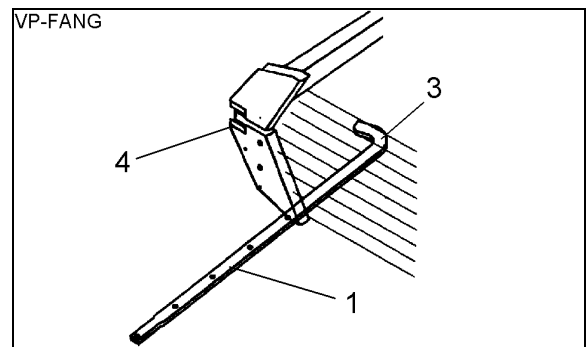
ATTENTION : Risque d'écrasement !

3 BARRES D'ATTRAPE

3.1 Longueur du bras d'attrape



La longueur (L) d'un bras d'attrape (1) avec crochet de traction (3) peut être modifiée en déplaçant le crochet de traction (3). Les bras d'attrape doivent toujours être environ 20 à 30 cm plus longs que la mesure de la largeur de travail de la charrue (W). Pour les charrues avec bras d'adaptation pivotants, la longueur du bras d'attrape doit être réduite à raison de la dimension de la zone de pivotement. Pour les charrues à largeur de travail variable, la longueur du bras d'attrape doit être soigneusement réglée. Ensuite, en cas de modification de la largeur de travail de la charrue, la zone de pivotement du bras d'adaptation s'adapte automatiquement, de sorte qu'il n'est plus nécessaire d'adapter manuellement la longueur du bras d'attrape.

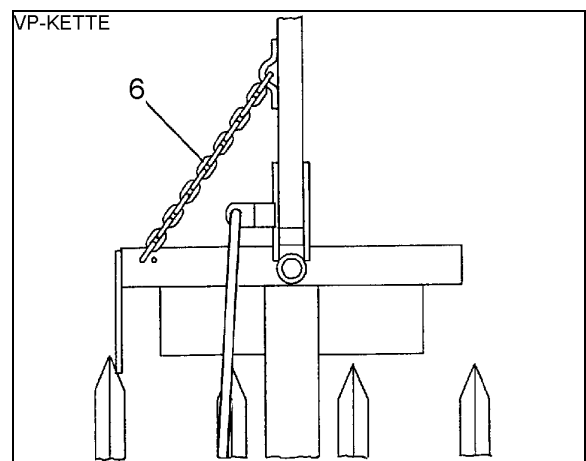


3.2 Hauteur du crochet de traction

La hauteur des bras d'attrape (1) doit être réglée à l'aide de la goupille de réglage (2) de manière à ce que le crochet de traction (3) soit à peu près centré par rapport au bracelet d'attache (4) du bras entraîneur.

3.3 Position de transport des bras d'attrape

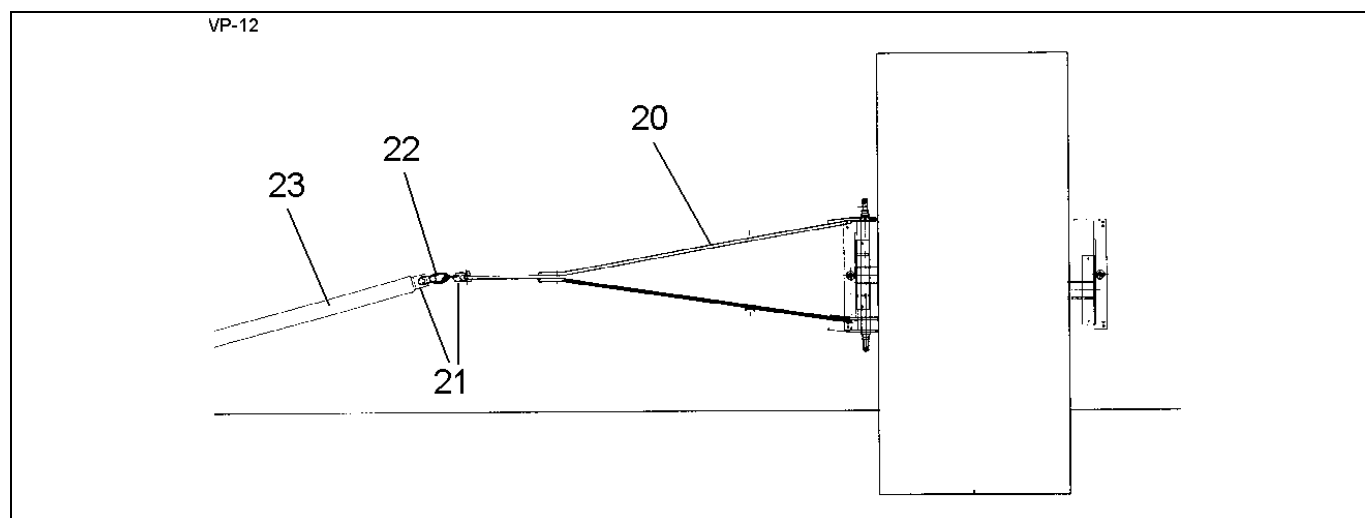
Pour le transport, les bras d'attrape (1) sont relevés et bloqués au moyen de goupilles (5).



3.4 Distance entre le rouleau compacteur et la charrue

Les chaînes de guidage latérales (6) doivent toujours être légèrement tendues. En raccourcissant les chaînes, il est toujours possible d'assurer une distance suffisante entre le rouleau compacteur et la charrue en pente, et ce séparément pour le labour vers la droite et le labour vers la gauche.

4 TIMON POUR CHARRUES SEMI PORTEES



Le VarioPack peut également être utilisé avec une charrue semi-portée en combinaison avec un timon (20).

Le timon est alors relié au bras du rouleau (23) au moyen de manilles (21) et d'une chaîne (22).

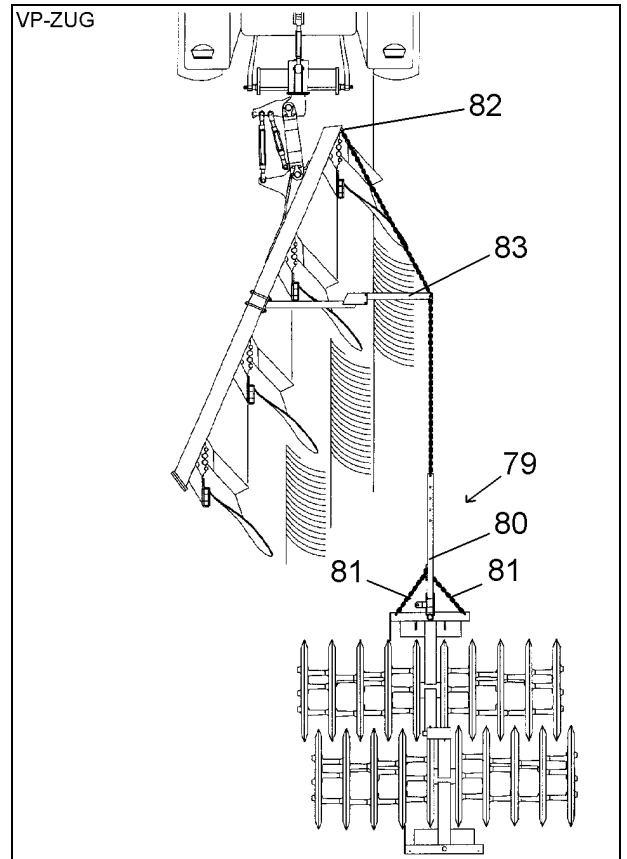
5 VARIOPACK AVEC DISPOSITIF DE TRACTION POUR CHARRUES ATTELÉES

Le VarioPack est accroché à la charrue comme indiqué sur le schéma à l'aide du dispositif de traction (79).

Le tirant (80) doit être bloqué en position de traction au moyen des chaînes de serrage (81). La chaîne de traction est reliée à l'avant à l'œillet (82) du châssis de la charrue et passe sur le bras du rouleau (83). Les axes d'attelage doivent être soigneusement sécurisés !

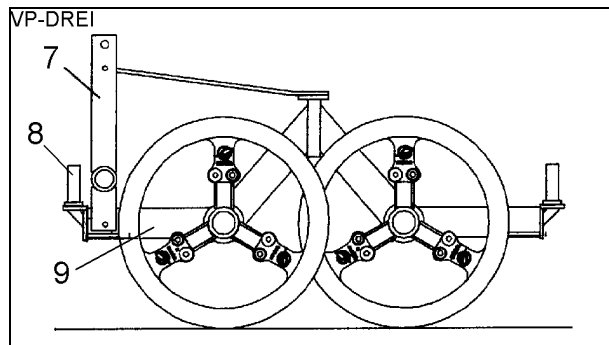


- Une fois le rouleau compacteur accroché, les barres d'attrape pivotent. Veiller à ce que la distance de sécurité soit suffisante !
- Ne jamais utiliser le rouleau à un endroit (par ex. sur une pente extrême) où il pourrait s'éloigner de manière incontrôlée !



6 TÊTE D'ATTELAGE TROIS POINTS

Pour pouvoir transporter le rouleau compacteur attelé au tracteur, le rouleau doit être équipé d'une tête d'attelage trois points (7). La tête d'attelage trois points est vissée du côté où le pivot (8) est disposé symétriquement par rapport au tube du châssis (9). Après le montage, toutes les vis doivent être soigneusement serrées.

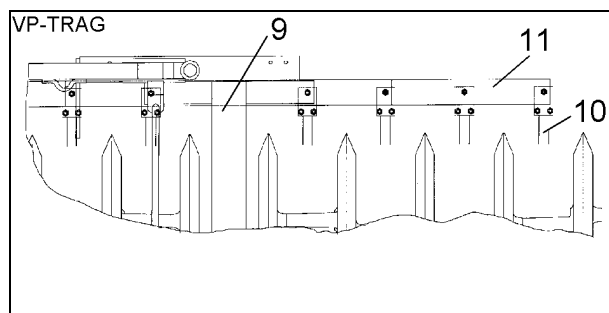


- Lire et observer les « Consignes de sécurité générales » ainsi que les « Consignes de sécurité des machines attelées » !

7 BANDES ANTIBOURRAGE

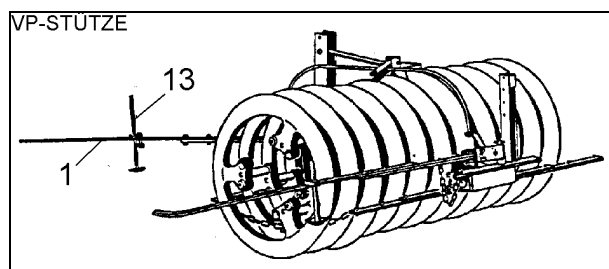
Des bandes d'antibourrage (10) en caoutchouc avec doublure en textile sont disponibles comme accessoires. Elles assurent un travail sans bourrage du rouleau compacteur.

Elles sont vissées avec leurs supports (11) à chaque extrémité du tube du châssis (9).



8 SUPPORT POUR ROULEAU COMPACTEUR À UN RANG

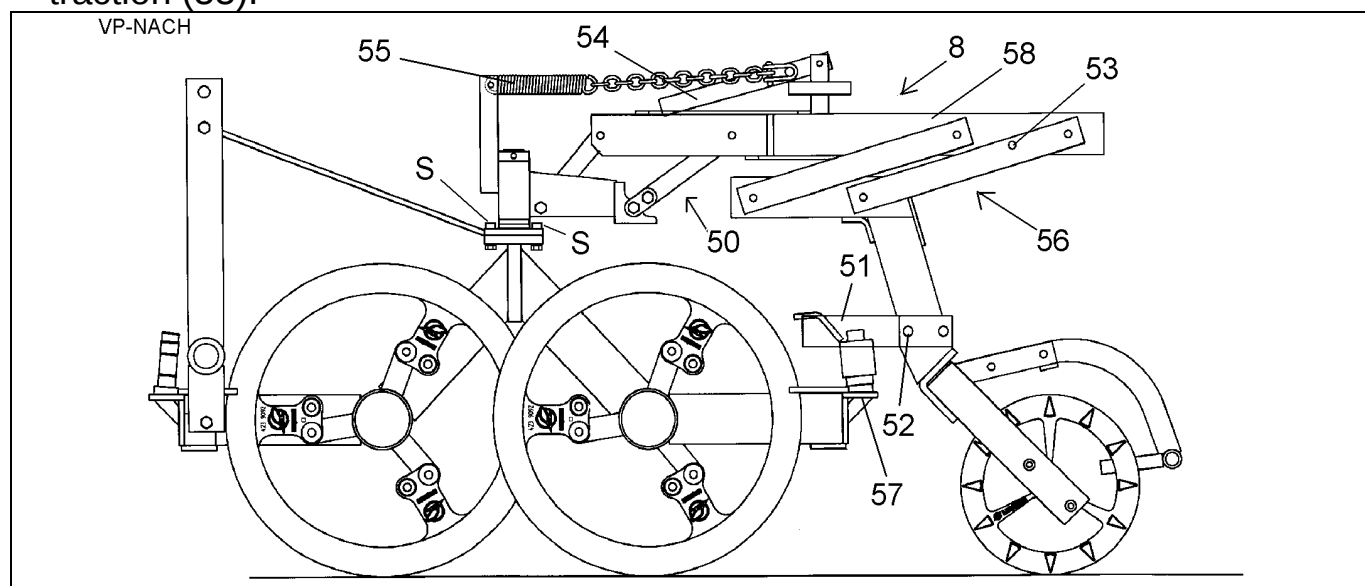
Pour les rouleaux compacteurs à un rang, les supports (13) montés sur les bras d'attrage (1) sont réglés de manière à ce que les crochets de traction se trouvent à une distance d'environ 20 cm du sol.



9.2.2 Passage de la position de transport à la position de travail

Le passage s'effectue comme suit avec le rouleau compacteur monté sur le tracteur :

- Abaisser le rouleau compacteur.
- Débloquer les axes de sécurité (53) et les retirer.
- Débloquer les pattes de support (51) et les faire pivoter vers l'arrière.
- Soulever légèrement le rouleau compacteur, avancer un peu et abaisser à nouveau le rouleau compacteur.
- Verrouiller les tiges parallèles au moyen de l'axe de sécurité (53).
- Faire pivoter le levier de serrage (54) vers l'avant pour détendre le ressort de traction (55).

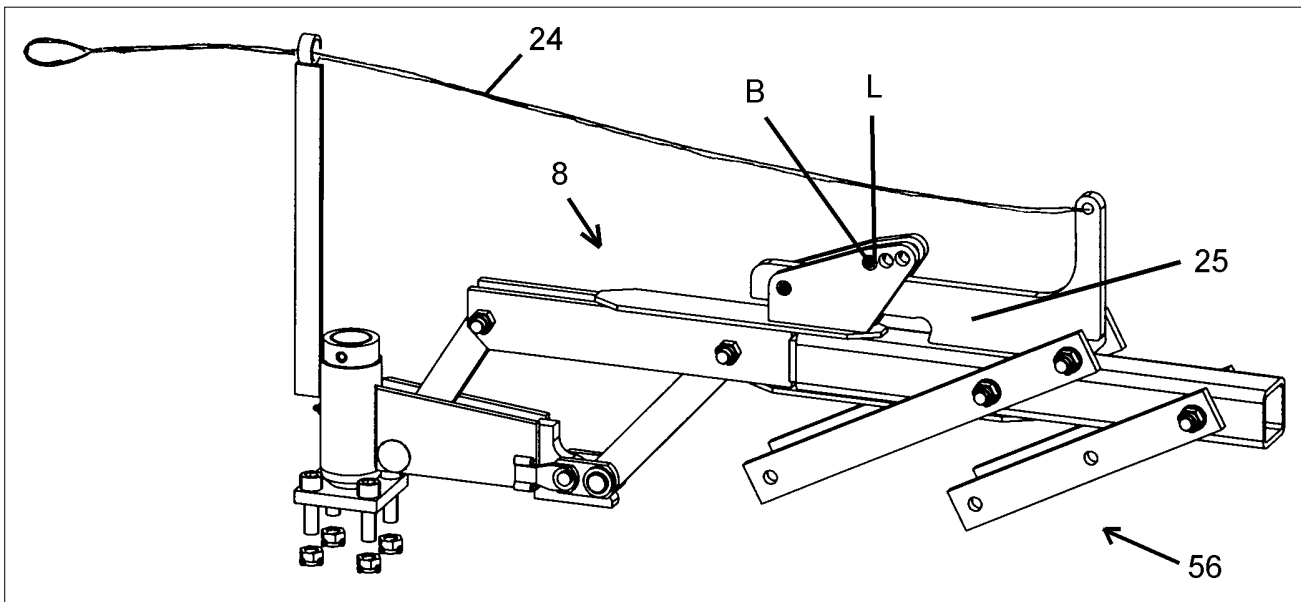


9.3 Bras pivotant avec levier de butée et câble de traction

9.3.1 Passage de la position de travail à la position de transport

Le passage s'effectue comme suit avec le rouleau compacteur monté sur le tracteur et abaissé :

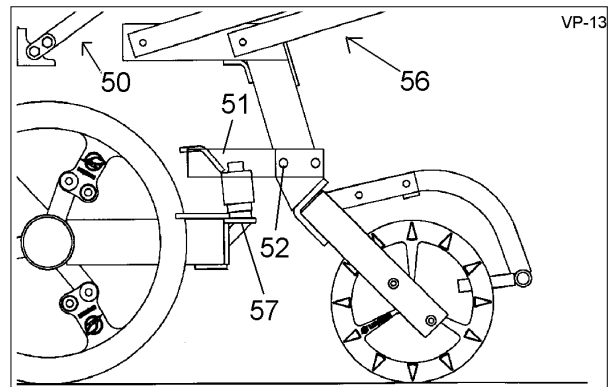
- Démonter l'axe (B).
- Tirer le câble de traction (24) pour désenclencher le levier de butée (25).
- Soulever légèrement le rouleau compacteur et le remettre en place jusqu'à ce que les tiges parallèles (56) aient complètement basculé et que le levier de butée (25) soit enclenché à l'arrière.
- Insérer l'axe (B) directement au-dessus du levier de butée (25) dans le trou (L) et le bloquer.
- Faire pivoter les pattes de support (51) vers l'avant et les bloquer au moyen d'axes (52).
- Relever complètement le rouleau compacteur avec la machine suiveuse pour le déplacement de transport.



9.3.2 Passage de la position de transport à la position de travail

Le passage s'effectue comme suit avec le rouleau compacteur monté sur le tracteur et abaissé :

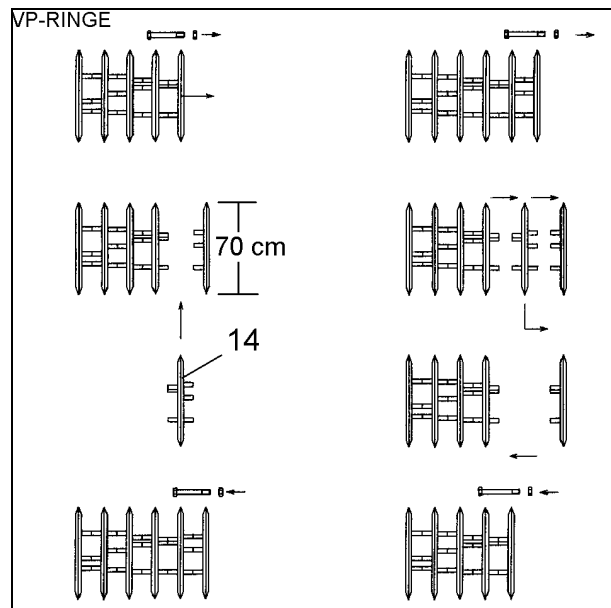
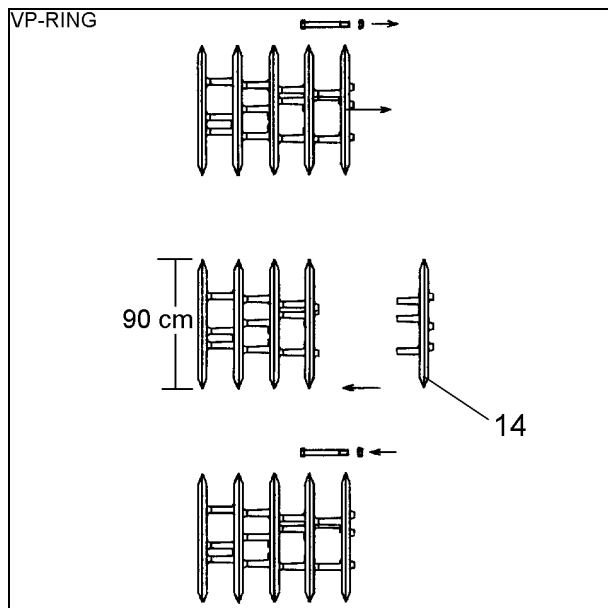
- Débloquer les pattes de support (51) et les faire pivoter vers l'arrière.
- Démonter l'axe (B).
- Tirer le câble de traction (24) pour désenclencher le levier de butée (25).
- Débloquer les axes de sécurité (53) et les retirer.
- Soulever légèrement le rouleau compacteur et avancer sur une courte distance jusqu'à ce que le levier de butée (25) soit enclenché à l'avant.
- Introduire l'axe (B) dans l'orifice (L) et le bloquer.





- Le levier de serrage (54) est sous tension de ressort !
- Des points d'écrasement et de cisaillement se trouvent dans la zone du bras pivotant et des tiges parallèles. Veiller à ce que la distance de sécurité soit suffisante !
- Après avoir attrapé le rouleau compacteur, les barres d'attrape et la machine suiveuse pivotent. Veiller à ce que la distance de sécurité soit suffisante !

10 ATTELAGE ET DÉTELAGE DES ANNEAUX DU ROULEAU



Le même nombre d'anneaux de rouleau doit être vissé à gauche et à droite du châssis.

Si le VarioPack est utilisé en attelage frontal avec attelage frontal poussé, le même nombre d'anneaux de rouleau doit être monté à gauche et à droite du centre de la tête d'attelage trois points afin de garantir une maniabilité optimale du « rouleau compacteur avant ».

La largeur de travail maximale autorisée est de :

VarioPack 80/70 1,8 m
VarioPack 110/70 3,2 m
VarioPack S 110 4,4 m

VarioPack 110 DP 90 4,0 m
VarioPack 110 FEP 4,0 m
VarioPack 110 EP 90 4,0 m

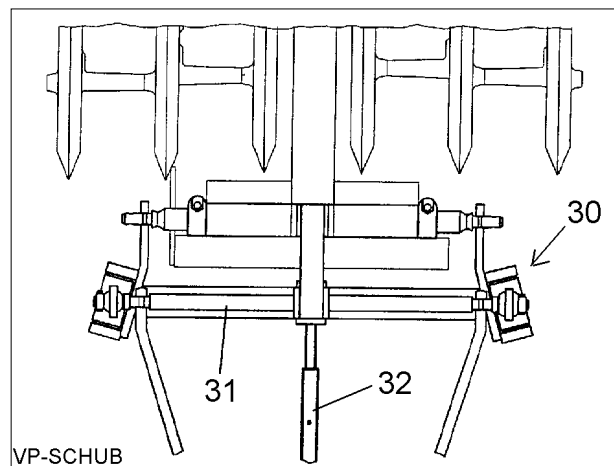


- Toujours serrer les vis et les écrous des anneaux du rouleau compacteur (14) avec précaution !
- Vérifier toujours le bon serrage des vis. Si nécessaire, resserrer les vis avec précaution !

11 ATTELAGE FRONTAL POUSSÉ

11.1 Généralités

L'attelage frontal poussé (30) permet d'utiliser des rouleaux compacteurs traînés avec une tête d'attelage trois points de catégorie II, même en attelage frontal. L'attelage frontal poussé est équipé de série pour les tiges d'attelage trois points avant de tracteurs avec crochets d'attelage de cat. II. Sur demande, l'attelage frontal poussé peut être livré avec une barre d'attelage (31) adapté aux attelages rapides avec billes insérables. Pendant le travail, le bras supérieur (32) et le bras inférieur (33) doivent être aussi parallèles que possible ou le bras supérieur doit être légèrement incliné vers le tracteur. Après le montage, bloquer le bras supérieur et le bras inférieur.



11.2 Travailler avec l'attelage frontal poussé

L'attelage frontal poussé s'adapte automatiquement à l'inversion du sens de marche du tracteur. Le distributeur hydraulique du tracteur pour les tiges d'attelage trois points avant doit généralement être commuté en position flottante. Pour le passage en bout de champ, l'attelage frontal poussé doit être entièrement relevé avec le rouleau compacteur attelé. Le demi-tour en bout de champ doit être effectué à une vitesse modérée afin d'éviter d'endommager le tracteur et la machine.

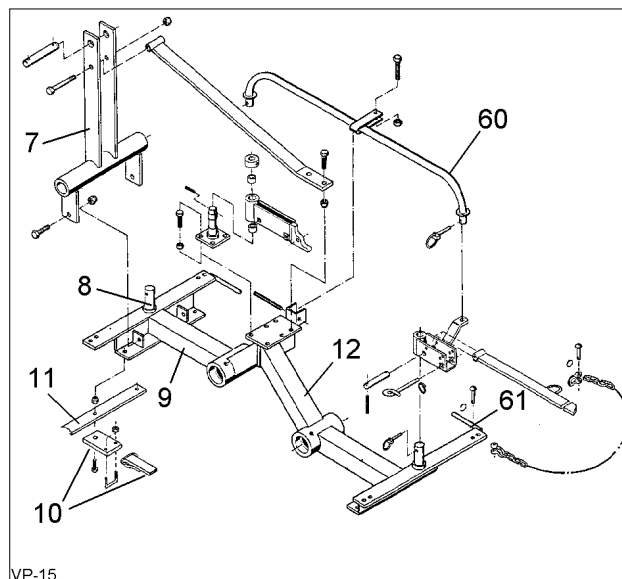
12 INSTRUCTIONS DE MONTAGE DU VARIOPACK

12.1 Montage des barres d'attrape

Les tiges d'attrape doivent être montées sur le châssis (12) du rouleau compacteur VARIOPACK de manière à ce que la barre de guidage (60) se trouve toujours du côté du rouleau compacteur où se trouvent également les déflecteurs (61).

12.2 Montage de la tête d'attelage trois points

La tête d'attelage trois points (7) est à visser du côté du rouleau compacteur où le pivot (8) est soudé symétriquement par rapport au tube du châssis (9).



13 MAINTENANCE

Les points de lubrification du rouleau compacteur frontal doivent être lubrifiés avec une graisse respectueuse de l'environnement conformément au plan de graissage. L'axe du bras supérieur (A1) et les axes du bras inférieur (A2) doivent être régulièrement ajustés légèrement pour éviter qu'ils ne rouillent.

Si le rouleau compacteur frontal n'est pas utilisé pendant une période prolongée, les tiges de piston des vérins hydrauliques (K1) doivent être graissées avec une graisse sans acide.

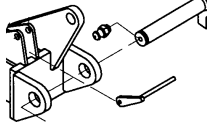
Il est également conseillé de stationner le rouleau compacteur frontal replié, car les vérins hydrauliques (K1) sont alors complètement rétractés et sont donc bien protégés.

Important : Les 6 premières semaines, ne pas passer la machine au nettoyeur haute pression, respecter ensuite une distance entre la buse et l'appareil de 60 cm pour un maximum de 100 bar et 50°C.



- Lire et observer les prescriptions générales de sécurité ainsi que les prescriptions de sécurité réunies à la rubrique « Entretien » !

13.1 Plan de graissage

		Toutes les 8 heures de service	Toutes les 25 heures de service	Avant et après une longue pause d'utilisation
Châssis repliable 2x		X		X

13.2 Contrôler la graisse fluide des paliers

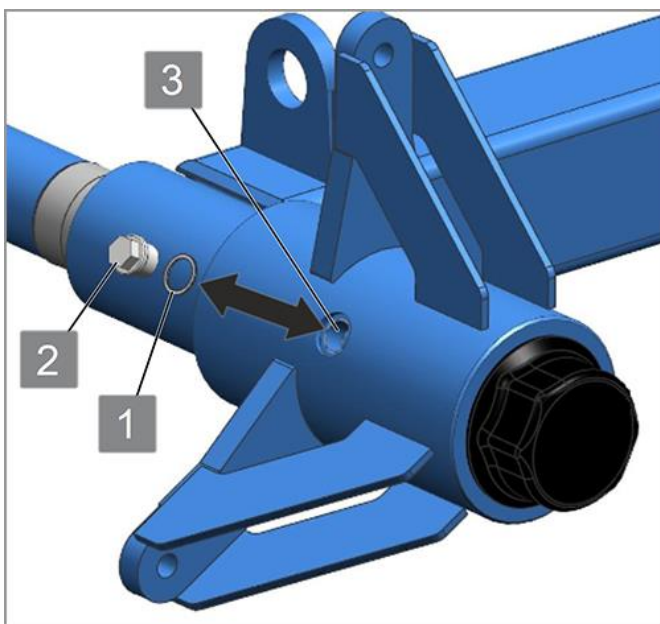


- Lorsque vous effectuez la vidange de graisse fluide, veillez à être propre.
- Éliminer la graisse fluide vidangée dans les règles.
- Ne pas mélanger la graisse fluide à d'autres huiles, eau ou graisses.

Remarque : La graisse fluide est une graisse longue durée.

Contrôler le niveau et l'état de la graisse fluide chaque année au niveau de chaque palier :

- Soulever la machine au niveau du tracteur.



PRÉCAUTION



- Désactiver le tracteur.
- Bloquer la combinaison machine-tracteur pour l'empêcher de rouler.
- Retirer la clé de contact.

- Retirer la vis de remplissage (2) et la bague d'étanchéité (1) de l'orifice de remplissage (3).
- Tourner délicatement le palier jusqu'à ce qu'un peu de graisse fluide s'écoule.

Si la graisse fluide qui s'écoule sort sous

une forme qui semble normale, aucun changement n'est nécessaire :

- Insérer la bague d'étanchéité (1) et serrer la vis de remplissage (2) avec 75 Nm.

Si de l'eau ou de la graisse fluide de couleur blanche s'échappe :

- Vider complètement la graisse fluide par l'orifice de remplissage (3) dans un bac de récupération approprié (environ 0,5 l).
- Verser 0,5 l de graisse fluide de type Olit 00 (Optimol) dans l'orifice de remplissage (3).
- Insérer la bague d'étanchéité (1) et serrer la vis de remplissage (2) avec un couple de 75 Nm.

14 DIRECTIVES POUR LA CIRCULATION SUR LA VOIE PUBLIQUE

14.1 Dans l'obscurité ou par mauvais temps

La présente machine doit être équipée à l'arrière de feux arrière et de réflecteurs, car il dépasse de plus d'1 m les feux arrière du tracteur et masque en partie le dispositif d'éclairage du tracteur. Si les feux indicateurs de direction et la plaque d'immatriculation du tracteur sont masqués par la machine, ils doivent être reproduits sur la machine. En outre, 2 feux de limitation doivent être installés à l'avant si la machine dépasse de plus de 40 cm les surfaces de sortie de la lumière des feux de limitation avant du tracteur.

14.2 De jour

De jour, la machine doit être identifiée par des panneaux ou des films d'avertissement. Si le système d'éclairage, les feux indicateurs de direction et la plaque d'immatriculation du tracteur sont masqués par la machine, ils doivent être reproduits sur la machine. Si la machine dépasse latéralement de plus de 40 cm les surfaces de sortie de lumière des feux de limitation avant du tracteur, la machine doit également être signalée à l'avant.

14.3 Champ de vision en cas d'utilisation en montage frontal

La distance entre le centre du volant du tracteur et le bord avant du rouleau compacteur porté dans l'attelage avant ne doit pas dépasser 3,5 m !

Si cette distance est supérieure, des mesures supplémentaires doivent être prises pour garantir un transport sûr sur la voie publique (par ex. en ajoutant un guide supplémentaire), conformément au Code sur les licences routières StVZO.

14.4 Largeur de transport

Les rouleaux compacteurs d'une largeur supérieure à 3 m ne doivent pas être transportés sur la voie publique lorsqu'ils sont attelés au tracteur, conformément au Code sur les licences routières StVZO.

15 POIDS

Modèle	approximatif en kg	Largeur de travail en cm	Poids approx. par anneau d'extension en kg
VarioPack 80 WDP 70	100	100 - 180	45
VarioPack 110 WDP 70	170	140 - 300	45
VarioPack S 110 WDP 70	192	250 - 440	45
VarioPack 110 WEP 70	85	100 - 320	45
VarioPack 110 WDP 90	285	162 - 400	90
VarioPack 110 WEP 90	147	100 - 400	90

16 BRUIT, SONS

Le niveau de bruit du rouleau compacteur VarioPack est inférieur à 70 dB (A) lorsqu'il travaille.

17 REMARQUES

La livraison étant fonction de la commande, il est possible que votre appareil diffère quelque peu de certaines descriptions et figures. Afin de vous proposer des machines répondant au dernier état de la technique en développement continu, nous nous réservons le droit de les modifier au niveau de la forme, de l'équipement et de la technologie.

EG-Konformitätserklärung

entsprechend der EG-Richtlinie 89/392/EWG

Déclaration de conformité pour la CEE

conforme à la directive de la CEE 89/392/CEE

EG-Conformiteitsverklaring

overeenkomstig de EG-richtlijn 89/392 EWG

Wir,
Nous, Lemken GmbH & Co. KG
Wij, Weseler Str. 5
D-46519 Alpen,

erklären in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt
déclarons sous notre seule responsabilité que le produit
verklaren enig in verantwoording, dat het product

LEMKEN VarioPack

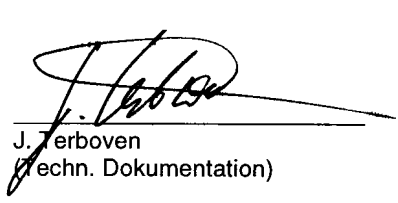
(Fabrikat, Typ/Marque, modèle/Fabricant, type)

(Fabrikationsnummer/ Nr.)

auf das sich diese Erklärung bezieht, im Ausrüstungsumfang der Werksauslieferung den einschlägigen grundlegenden Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen der EG-Richtlinie 89/392/EWG entspricht.

faisant l'objet de la déclaration est conforme aux prescriptions fondamentales en matière de sécurité et de santé stipulées dans la Directive de la CEE 89/392/CEE.

waarop deze verklaring betrekking heeft, met de desbetreffende grondlegende veiligheids- en gezondheidseisen van de EG-richtlijnen 89/392/EWG overeenkomt.

Alpen, le(Ort und Datum der Ausstellung/ Lieu
et date/Plaats en datum van de verklaring)
G. Giesen
(Entwicklung und Konstruktion)(Unterschrift des Befugten/Nom de la personne
autorisée/Naam van bevoegd persoon)
J. Terboven
(Techn. Dokumentation)